

SÉNAT



SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION

•

42^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 150

•

NUMÉRO 132

LA FAMILLE, LES ENFANTS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN
SITUATION MINORITAIRE—LES SERVICES DE GARDE**

Question par

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 14 juin 2017

LE SÉNAT

Le mercredi 14 juin 2017

LA FAMILLE, LES ENFANTS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE—LES SERVICES DE GARDE

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. On apprenait, lundi dernier, que le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social prévoit investir 7,5 milliards de dollars sur une période de 11 ans dans les garderies. On dit qu'il s'agit d'un accord historique qui jettera les bases d'un réseau national de services de garde. Toutefois, lors de cette annonce, aucune mention n'a été faite au sujet des besoins criants en services de garde en français pour les francophones en situation minoritaire au pays. Ces lacunes avaient déjà été soulignées dans un rapport du Commissariat aux langues officielles en 2016, ainsi que dans le rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui vient d'être adopté en cette Chambre.

Monsieur le leader, le ministre Duclos a-t-il prévu des mesures pour s'assurer que les communautés de langue officielle en situation minoritaire ne seront pas laissées pour compte dans son cadre national pour la petite enfance?

[Traduction]

L'honorable Peter Harder (représentant du gouvernement au Sénat) : Je remercie la sénatrice de sa question. Le ministre responsable a grandement à cœur de voir à ce que les communautés de langue officielle et les minorités disposent d'un financement approprié. Je demanderai des précisions au sujet de l'annonce que mentionne la sénatrice. Je serai heureux d'obtenir des détails et de les lui transmettre.

[Français]

La sénatrice Tardif : Je vous remercie, monsieur le leader. Lorsque vous ferez votre enquête auprès du ministre, pourriez-vous également vous assurer que le gouvernement fédéral exige, dans ses négociations avec les provinces, l'inclusion de dispositions linguistiques qui énonceraient des mesures ciblées, afin de garantir des avancées pour nos communautés?
